

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 551

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 15 BIS B

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« le distributeur au détail »,

les mots :

« l'audioprothésiste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel